

Contribution à la communication au sein de l'APR

Document de travail interne à l'APR
Socio-Démographie de la CUS : Stammtisch du 30 octobre
2006

Hadrien TOUSSAINT
htoussaint@apr-strasbourg.org

Accédez aux autres documents disponibles sur notre site
<http://www.apr-strasbourg.net/contribution.php>
et inscrivez-vous pour recevoir toute l'information APR.

Personnes présentes :

ADE Frédéric, CUS
AUBRY Bernard, INSEE
HERAUD Jean Alain, BETA Cereq, APR
LEROY Hervé, ADEUS
LEVY Rachel, BETA Cereq
MASQUIDA Jean-Paul, APR
TOUSSAINT Hadrien, APR
TRIBILLON Jaqueline, CUS

1. Organisation des réunions :

La réunion a débuté par un rappel des dates et lieux des différents stammtsichs et ateliers.
A cette occasion, Frédéric Adé a fait connaître sa volonté à propos du stammtsich du 6 novembre 2006. Il désire que ce stammtsich soit consacré à une première présentation de l'atelier de rétrospective sur les migrations concernant la CUS depuis 1954. Cet atelier se déroulera le 13 novembre 2006 à la CUS et aura pour but d'exposer les faits et d'ouvrir des axes de réflexion.

En outre, il s'est interrogé sur la durée de l'atelier de diagnostic du 4 décembre. En effet, cet atelier étant le plus important en matière de travail et de thèmes abordés, les participants risquent de ne pas avoir assez de temps pour aborder au mieux tous les thèmes. M. Adé a donc proposé la possibilité d'étendre cet atelier sur la journée.

Rachel Lévy a remarqué que cela permettrait de décomposer la journée prévue pour cet atelier en différentes tables-rondes. Mlle Lévy propose donc qu'un planning soit élaboré pour les ateliers, ainsi que pour les stammtsichs à venir.

2. Discussion sur les thèmes transversaux :

Concernant ce second stammtsich, Jean Alain Héraud propose de se concentrer sur les grands atouts de la CUS. Il fait la remarque suivante : agir sur ces atouts entraînent des conséquences sur des domaines variés comme le foncier, l'emploi, l'équilibre des recettes de la CUS, etc.

Il faudrait donc se focaliser sur des thèmes qui, comme le foncier, sont des thèmes transversaux, en tant qu'il concerne tous les « points forts » de la CUS, afin d'identifier les atouts à fructifier et les problèmes à résoudre.

2.1. Le foncier et le logement

2.1.1. Le foncier

M. Masquida et M. Adé rappellent que des interventions sont prévues à ce sujet lors de l'atelier diagnostic du 4 décembre (intervention de Mme Tribillon, de Ms Masquida et Woessner)

M. Masquida souligne qu'on ne peut qu'on ne peut parler du foncier en tant que tel et qu'il est nécessaire de le rapporter à des secteurs et/ou à des activités.

2.1.2. Le logement

Pour ce qui est de la problématique du logement (très liée à celle du foncier) M. Aubry rappelle qu'il existe une enquête en Alsace, réalisée par l'INSEE qui pourrait répondre à certaines. (Contacter Bénédicte Gérard de l'UMB)

M. Héraud rappelle, quant à lui, que l'APR a organisé, il y a quelques temps une conférence sur la politique du logement en Allemagne.

Il faut également rappeler le rapport « Logement et habitat en Alsace », fait en mars 2004 par l'APR pour le PUCA. (Disponible sur le site de l'APR : <http://www.apr-strasbourg.org/docs/20040310-fiches.pdf>)

De son côté, M. Masquida fait remarquer qu'il faut notamment s'intéresser au problème du logement social et de la mixité sociale. La spécialisation des quartiers en France est l'origine de problèmes en banlieues, notamment.

2.2. La démographie

2.2.1. La méthode

Les outils et les données démographiques sont les outils indispensables qui permettront de connaître les caractéristiques de la population de la CUS. Ils permettront également de connaître l'impact, l'attractivité de la CUS sur la population.

Par exemple, on remarque par ce biais que l'Alsace est sur-spécialisée en ce qui concerne les peu et les très qualifiés, mais que pour les professions intermédiaires, la région est sous la moyenne nationale. (en terme d'effectifs)

Il est donc important d'utiliser les outils et les données démographiques concernant la CUS et plus largement l'Alsace en les comparant avec ce qui se passe au niveau national, dans d'autres régions, d'autres grandes villes françaises voire avec l'Allemagne.

Ainsi par exemple, les données sur les personnes nées en Alsace et qui restent travailler dans la région, ainsi que sur les personnes nées dans une autre région et qui travaillent en Alsace sont intéressantes pour analyser l'attractivité de la région. Il est donc nécessaire de **faire des comparaisons** avec ce qui se passe ailleurs pour connaître le positionnement de l'Alsace et pour connaître le positionnement de la CUS en France et en Alsace.

Il est également nécessaire d'allier la démographie avec l'étude des migrations en fonction des tranches d'âges et des générations à venir. A ce sujet, M. Aubry demande une définition précise du cadre géographique dans lequel doivent être analysées les données, les études.

Par exemple, il existe entre les villes de Haguenau ou d'Obernai et la CUS d'étroites relations, ces villes peuvent-elles être concernées alors qu'elles ne font pas partie de la CUS ?

A cela, M. Adé répond que le cadre doit être celui de la CUS et que la portée géographique des données et de la réflexion peut être modulée en fonction des besoins et des sujets abordés.

2.2.2. L'évolution des ménages et de la pyramide des âges

Ensuite, M. Adé propose de se concentrer sur un thème important : l'évolution des ménages et de la pyramide des âges.

Ce thème n'est pas nouveau, il n'est pas non plus spécifique à la CUS ou à l'Alsace mais il a des conséquences à la fois sur les migrations, sur le foncier, sur la densité de population et sur l'habitat.

Pour connaître les caractéristiques actuelles des ménages, il serait intéressant d'examiner le pouvoir de fixation de l'agglomération strasbourgeoise et d'analyser les différentes migrations en fonction des points de départ et en fonction de l'âge.

Il faut souligner qu'il existe, en Alsace, une culture familiale différente du reste de la France qui se remarque dans les modes de garderies qui ressemble plus à ce qui se passe en Allemagne.

2.3. La formation continue

M. Héraud constate qu'il s'agit d'un nouvel enjeu pour les universités strasbourgeoises, étant donné que cela développe de plus en plus pour les actifs.

2.4. Le problème de la mixité sociale et des quartiers

M. Leroy souligne que le système socio-éducatif français est fondé sur une conception bien particulière de la famille. Or les situations familiales sont très diverses et le système éducatif n'est pas forcément adapté à toutes ces situations.

A ce sujet, M. Masquida souligne que le système éducatif ne peut fonctionner que si le système familial fonctionne également et qu'il est opportun de s'intéresser aux écoles maternelles étant donné qu'il s'agit d'une compétence de la CUS. Selon lui, les problèmes dans les quartiers sont liés à l'échec de l'enseignement primaire. Au delà de 10-11 ans, compte tenu de la non-insertion sociale des parents, il est trop tard pour donner aux enfants un cursus normal.